



# FICHE DE REINSCRIPTION COURS COLLECTIFS 2024/2025

## Informations personnelles de l'élève

Matricule

Date de naissance \_\_\_\_\_

Nom et prénom \_\_\_\_\_

## Coordonnées

Courriel 1 \_\_\_\_\_ Courriel 2 \_\_\_\_\_

Téléphone 1 \_\_\_\_\_ Téléphone 2 \_\_\_\_\_

## Adresse postale

Rue et numéro \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

## Représentant légal (la personne qui reçoit la facture en cas de facturation)

*Pour les dames, nous vous prions de renseigner votre nom de jeune fille*

Nom et prénom \_\_\_\_\_

Matricule \_\_\_\_\_

Père  Mère  Tuteur

*Coordonnées seulement à remplir si différentes de celles de l'élève*

Rue et numéro \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

## Données académiques

Cours collectif \_\_\_\_\_ Année \_\_\_\_\_ Groupe \_\_\_\_\_

Jour \_\_\_\_\_ Horaire \_\_\_\_\_ Durée \_\_\_\_\_

Enseignant \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

Signature du représentant légal

Signature de l'élève

**Avant de signer ce formulaire, veuillez lire attentivement  
la page 17 et 19 de la brochure et le verso de cette fiche!**

Le signataire s'engage à respecter les conditions d'inscription de l'Ecole de musique. En cas de non-respect, l'élève pourra être exclu des cours.

L'Ecole de musique de Hesperange traite les données personnelles recueillies dans le cadre de ses activités en toute confidentialité et d'une manière sécurisée conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 Avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et conformément à la loi du 1er août 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel transposant en droit national le règlement précité.

L'Ecole de musique de Hesperange se réserve le droit de prendre des photos pendant ou à l'occasion des activités et manifestations organisées par l'Ecole de musique ou d'effectuer des enregistrements audiovisuels à cette même occasion. Les photos ainsi que le matériel audiovisuel pourront être utilisés par l'Ecole de musique dans le cadre de ses publications et pendant ses manifestations. La prise d'images se fera conformément aux dispositions de l'article 2 point 2 in fine de la loi du 11 août 1982 concernant la protection de la vie privée. Indépendamment de leur support, les images ainsi prises ne seront ni vendues ni mises à disposition de tiers.

**Au cours d'une même année, un élève ne peut pas s'inscrire simultanément, dans plus d'un établissement, dans la même branche**  
*(Règlement grand-ducal du 12 septembre 2019)*

**Museksschoul Hesper**

96, rue de Bettembourg  
L-5811 Fentange  
Tél.: 36 08 08-2234

**Chargé de la Direction**

Xavier Grisó  
Tél.: 691 473 405

